

Atelier sur les droits de la personne

Questions

- a) En ce qui a trait aux droits humains fondamentaux, le Canada a-t-il vraiment un rôle à jouer ?
- b) Le gouvernement canadien doit-il, dans sa stratégie, faire une distinction entre les droits individuels, démocratiques et associatifs ?
- c) Comment la diplomatie, le commerce et le renforcement de la société civile, peuvent-ils constituer des moyens afin de renforcer le respect des droits humains ?
- d) Le Canada peut-il, doit-il, jouer un rôle au niveau multilatéral concernant la question des droits humains en Asie-Pacifique ?

De quelle façon les membres de la société civile canadienne - ONG, secteur privé, universitaires, associations bénévoles... - peuvent-ils favoriser l'établissement et le respect des droits de la personne dans les sociétés d'Asie-Pacifique ?

Quelles politiques le gouvernement canadien devrait-il adopter afin de promouvoir et de contribuer à l'établissement et au respect des droits de la personne dans les sociétés d'Asie-Pacifique ?

Synthèse des discussions

Le groupe de discussion a dégagé plusieurs lignes directrices pour le gouvernement du Canada. Une première réflexion porte sur l'opinion de la population canadienne sur les droits humains. Il semble exister un certain consensus au Canada sur ce sujet mais la question soulève bien des passions. Ainsi, le mouvement des droits des femmes est très articulé au Canada. Cependant, l'expérience des droits des autochtones est plus ambivalente. Malgré tout, nous avons bel et bien un rôle à jouer en ce qui a trait aux droits fondamentaux. Notre expérience ainsi que notre dynamisme nous obligent à rester ferme notamment sur la situation alarmante des droits des femmes en Asie. Nous pouvons ajouter que le Canada doit se trouver un rôle plus spécifique. Il doit maintenant trouver d'autres initiatives que le « track 2 » qui est pratiqué par tous. Un bon point de départ serait de répondre aux questions stratégiques suivantes. Qu'est-ce que l'espace asiatique pour le Canada ? La connaissance de l'Asie diffère beaucoup entre l'Est et l'Ouest canadien. Qu'avons-nous à offrir ? C'est une région très compétitive qui nous oblige à cibler des produits, des valeurs et des personnes. Quels sont nos objectifs ? Ceux-ci sont souvent trop larges, trop confus malgré l'interconnexion des domaines. Enfin, quels sont les mécanismes privilégiés pour réaliser ces objectifs ? Si nous avons un rôle de pouvoir moyen, qui sont nos alliés ?

Le panel s'est penché, en deuxième lieu, sur la possibilité de faire une distinction entre les différents droits et sur l'argument culturel. Il en ressort que les droits humains sont universels et indissociables. Le Canada peut respecter les différentes cultures sans être moralisateur et sans distinguer des types de droits. L'assertion que l'Asie mise sur les droits socio-économiques plutôt que sur les droits de la personne doit être plus attribuée aux élites qu'à la population.